



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 3 juillet 2023** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire :	Brent Montgomery
Conseillers :	Maureen Bédard
	Raymond Bureau
	David Hogan
	Thomas Lavalée
	Shelley MacDougall
	Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et greffière-trésorière :	Heidi Lafrance
Directeur du Service des travaux publics :	Alec Montpas
Inspectrice en environnement :	Karine Dumouchel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, Monsieur le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-23

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 5 juin 2023
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
 - 6.1. Avis de motion concernant le règlement no 255 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats
 - 6.2. Dépôt du projet de règlement no 255 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats
- 7. Administration**
 - 7.1. Renouvellement du bail de location de la salle de l'Église Unie pour le centre de formation pour le Service de sécurité incendie
 - 7.2. Embauche de deux préventionnistes étudiants pour les visites résidentielles pour le Service de sécurité incendie
 - 7.3. Embauche d'un journalier étudiant pour le Service des travaux publics

8. Finances

- 8.1. Comptes fournisseurs pour juin 2023
- 8.2. Demande d'aide financière

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour juin 2023
- 9.2. Mise à jour de la liste des membres du Service de sécurité incendie
- 9.3. Octroi du contrat pour l'acquisition d'un véhicule neuf pour remplacer le véhicule 1230 utilisé pour les appels d'urgences médicales et les visites de prévention

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour juin 2023
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Résolution pour autoriser le stationnement de véhicules récréatifs pour un événement public

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-07-23

3.1 Séance ordinaire du 5 juin 2023

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 5 juin 2023.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le Maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Transport de matériel en vrac :

En avril 2023, un regroupement de camionneurs a manifesté son mécontentement envers une résolution (100423) concernant le transport de matériel en vrac lors d'appels d'offres publics. Ils ont demandé au conseil de réviser sa décision d'adopter une telle résolution en proposant une alternative avec un service de courtage d'un intermédiaire en service de transport. Dans un souci de bien répondre à leur requête, la Municipalité s'est tournée vers ses conseillers juridiques.

La Municipalité doit se conformer aux lois en vigueur, notamment au *Code municipal*. Cela étant dit, dans le cadre des appels d'offres publics, la Municipalité bénéficie d'une seule exception qui est prévue à l'article 936.3 du *Code municipal*. Cette disposition

permet à la Municipalité de favoriser, dans une certaine mesure, certaines petites entreprises de camionnage abonnées au **service de courtage d'une association titulaire du permis de courtage**. Il n'est pas possible d'étendre cette exception pour favoriser un intermédiaire en services de transport. Donc, en dehors du cadre de l'exception prévue à l'article 936.3 du *Code municipal*, la Municipalité ne peut en aucun temps stipuler à ses documents d'appels d'offres que l'entrepreneur doit retenir les services d'entreprises de camionnage de son territoire. Cette discrimination territoriale est interdite.

La Municipalité ne pourra donc pas donner suite à la demande du regroupement de camionneurs pour modifier la résolution 100423.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

6.1 Avis de motion concernant le règlement no 255 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats

Madame Shelley MacDougall, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement portant le no 255 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

6.2 Dépôt du projet de règlement no 255 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 3 juillet 2023;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante :

- Le présent règlement établit les règles de contrôle et de suivi budgétaires que tous les fonctionnaires et employés concernés de la Municipalité doivent suivre. Plus spécifiquement, il établit les règles de responsabilité et de fonctionnement requises pour que toute dépense à être engagée ou effectuée par un fonctionnaire ou un employé de la Municipalité, y compris l'engagement d'un salarié, soit dûment autorisées après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.
- Le présent règlement établit aussi les règles de suivi et de reddition de comptes budgétaires que le Directeur général et greffier-trésorier de même que tout autre officier municipal autorisé doivent suivre.
- Le présent règlement établit les règles de délégation d'autorisation de dépenser et de passer des contrats

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Le Règlement no 255 sera adopté à une séance ultérieure.

7. ADMINISTRATION

7.1 Renouvellement du bail de location de la salle de l'Église Unie pour le centre de formation pour le Service de sécurité incendie

ATTENDU QUE la Municipalité a signé un bail avec L'Église St. Andrew's United pour la location d'une salle du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2023 pour un centre de formation pour le Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le centre de formation permet de développer les compétences des pompiers et d'effectuer des exercices de simulations;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le Maire Brent Montgomery et Mme Heidi LaFrance, directrice générale et greffière-trésorière, à signer un bail au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour le local situé au 2235, boulevard Valcartier.

Le bail entrera en vigueur le 1^{er} août 2023 et se terminera le 31 juillet 2024, à moins d'être résilié avant cette date conformément aux modalités. Le bail sera renouvelé annuellement selon les conditions stipulées dans le contrat de location jusqu'au 31 août 2028. Le loyer du local est de 225\$ par mois et sera versé sous forme de dépôt direct à l'Église St. Andrew's United. Le loyer variera annuellement selon l'indice des prix à la consommation pour la région de Québec établi par Statistiques Canada le 31 octobre de l'année précédente.

04-07-23

7.2 Embauche de deux préventionnistes étudiants pour les visites résidentielles pour le Service de sécurité incendie

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie doit faire des visites de prévention résidentielle sur le territoire de la Municipalité pour se conformer au Schéma de couverture de risques;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder à l'embauche de M. Maverick Picard-Carette pour 9 semaines à 32 heures par semaine et de M. Alexandre Malouin à temps partiel, selon les besoins, pour 9 semaines pour effectuer les visites de prévention résidentielles sur le territoire de la Municipalité.

05-07-23

7.3 Embauche d'un journalier étudiant pour le Service des travaux publics

ATTENDU QU'une offre d'emploi pour le poste de journaliers étudiant a été distribuée dans tous les foyers de la Municipalité et diffusée sur les réseaux sociaux en avril 2023;

ATTENDU QU'une seule candidature a été reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder à l'embauche de Mathys Gagnon-De Varennes pour le poste de journalier étudiant pour l'été 2023, et ce, à compter du 3 juillet 2023.

8. FINANCES

06-07-23

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de juin 2023

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juin 2023;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2023 totalisant la somme de 175 133,08 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

07-07-23

8.2 Demande d'aide financière

ATTENDU QUE la ferme Terre de l'Orme situé sur la 5^e Avenue demande un soutien financier au conseil municipal pour l'installation d'une toilette chimique sur leur propriété;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE refuser d'apporter une aide financière à la ferme Terre de l'Orme pour l'installation d'une toilette chimique étant donné qu'il s'agit d'une propriété privée.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour juin 2023**

Un total de 26 appels a été reçu pendant le mois de juin 2023 :

12	Médical
3	Accident
0	Alarme incendie
0	Fausse alarme
11	Divers (feu à ciel ouvert)
0	Travaux publics – urgence

08-07-23

9.2 Mise à jour de la liste des membres du Service de sécurité incendie

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver la liste suivante des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Nom	Prénom	Statut
Albert	Mario	Premier répondant/Pompier
Audet	Manon	Premier répondant
Bédard	Simon	Premier répondant/Formation pompier
Boudreault	Marc-André	Premier répondant/Formation pompier
Bourque	Marc	Premier répondant/Formation pompier
Carrette-Picard	Maverick	Premier répondant/Pompier
Chartré	Martin	Premier répondant/Pompier
Couture	Luc	Pompier
Fortin	Maxime	Premier répondant/Pompier
Gagné	Yan	Lieutenant Premier répondant/Pompier
Godin	Alexandre	Pompier
Guay	Denys	Pompier
Hogan	David	Pompier
Lavallee	Stephen	Directeur des opérations Premier répondant/Pompier
Lavallee	Thomas	Premier répondant/Pompier
Lupien	Éric	Premier répondant/Pompier
McCarthy	Stephen	Directeur Premier répondant/Pompier
Montgomery	Glen	Directeur adjoint Pompier
Montgomery	Neil	Pompier
Montpas	Alec	Pompier
Patenaude	Étienne	Premier répondant/Pompier

Pichette	Keven	Premier répondant/Formation pompier
Sauvageau	Jérôme	Lieutenant Premier répondant/Pompier
St-Onge	Félix-Olivier	Pompier
Stairs	Jonathan	Premier répondant/Pompier
Stairs	MacKenzie	Premier répondant/Pompier
Woodbury	Sandra	Premier répondant/Pompier

09-07-23

9.3 Octroi du contrat pour l'acquisition d'un véhicule neuf pour remplacer le véhicule 1230 utilisé pour répondre aux appels d'urgences médicales et effectuer les visites de prévention

ATTENDU QUE le véhicule 1230 utilisé pour répondre aux appels d'urgences médicales et effectuer les visites de prévention doit être remplacé pour répondre aux nouveaux besoins de Service de sécurité incendie, notamment le service de sauvetage hors du réseau routier et le service de sauvetage nautique;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2023 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation auprès de cinq (5) fournisseurs en date du 9 juin 2023 pour l'acquisition d'un véhicule 4 X 4 neuf cabine multiplace 2023 ou 2024;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues au plus tard le 28 juin et ouvertes à 11h le jour même par la directrice générale, Heidi Lafrance, en présence de Mme Diane Lavallée, adjointe à la direction, M. Stephen McCarthy, directeur du Service de sécurité incendie, M. Glen Montgomery, directeur adjoint du Service de sécurité incendie et d'un représentant de Germain Chevrolet;

Les résultats sont les suivants:

CONCESSIONNAIRE : Germain Chevrolet Buick GMC Inc.	
Camion Marque : Chevrolet Modèle : Silverado 2500 HD Année : 2024	
	MONTANT
Prix du véhicule :	69 124,00 \$
Droits environnementaux pour pneus \$3.00 x 4 pneus	15,00 \$
SOUS TOTAL	69 139,00 \$
T.P.S. 5%	3 456,95 \$
TVQ 9.5%	6 896,62 \$
TOTAL :	79 495,57 \$

CONCESSIONNAIRE : Theetge Chevrolet	
Camion Marque : Chevrolet Modèle : Silverado 2500 HD Année : 2024	
	MONTANT
Prix du véhicule	71 672,00 \$
Droits environnementaux pour pneus \$3.00 x 4 pneus	15,00 \$
SOUS TOTAL	71 687,00 \$
T.P.S. 5%	3 584,35 \$
TVQ 9.5%	7 150,78 \$
TOTAL :	82 422,13 \$

CONCESSIONNAIRE : Marlin Chevrolet Buick GMC	
Camion Marque : Chevrolet Modèle : Silverado 2500 HD Année : 2024	
	MONTANT
Prix du véhicule	71 553,00 \$
Droits environnementaux pour pneus \$3.00 x 4 pneus	15,00 \$
SOUS TOTAL	71 568,00 \$
T.P.S. 5%	3 578,40 \$
TVQ 9.5%	7 138,91 \$
TOTAL :	82 285,31 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été analysées et jugées conformes au devis;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De faire l'acquisition d'un camion Chevrolet Silverado 2024 2500 HD auprès du concessionnaire Germain Chevrolet Buick GMC inc. au montant de 69 124,00 \$ excluant les taxes, et ce, selon les modalités et les conditions du document d'appel d'offres.

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du directeur du Service des travaux publics – M. Alec Montpas

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de juin 2023

Un total de 17 permis a été délivré pour le mois de juin 2023 :

1	Nouvelle résidence
2	Agrandissement et rénovation d'un bâtiment complémentaire
3	Clôture
3	Installation septique
2	Puits
1	Patio/galerie
3	Piscine
1	Construction résidentielle
1	Lotissement

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – M. Stacy Gagné

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

11.3 Résolution pour autoriser le stationnement de véhicules récréatifs pour un événement public

ATTENDU QU'un Festival de danse country se tiendra les 14 et 15 juillet sur le terrain municipal, principalement sur la patinoire couverte;

ATTENDU QUE l'organisation demande la permission pour stationner des véhicules récréatifs au 2256, boulevard Valcartier;

ATTENDU QUE les véhicules récréatifs seront stationnés pour une période de 3 jours seulement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le stationnement temporaire de véhicules récréatifs sur la propriété du 2256, boulevard Valcartier pour l'activité publique du Festival de danse country qui se tiendra les 14 et 15 juillet.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge
Programme d'aide financière aux marchés publics 2023 – Entente sectorielle – Développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025 :

10-07-23

11-07-23

La Municipalité recevra un montant minimal de 1 500 \$ et pouvant aller jusqu'à 2 750 \$ lors de la rédaction du rapport final de l'activité pour nos quatre (4) marchés publics.

Ajout sur la liste des employés d'été :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ajouter à la liste des employés d'été Alexie Dubé pour un poste d'animatrice au terrain de jeux.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 21 juin 2023.

Programme d'aide financière en culture – « Animation Marchés publics 2023 », « Les jeudis en folie! » et la « Fête familiale 2023 » :

La Municipalité a reçu les sommes suivantes :

Animation marché public : 565 \$

Animation jeudis en folie : 1 438 \$

Animation fête familiale : 3 300 \$

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 23 août 2023 à 19h.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 05.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.